

# Convocation pour l'assemblée générale

**27 janvier 2012 à 20 heures.**

Salle d'étude – Collège Saint Servais

(104, rue Saint Gilles)

## Ordre du jour

Accueil

Rapport du conseil d'administration

Rapport des sections :  
école de natation, compétition de natation, nage synchronisée.

Présentation des comptes financiers.

Décharge donnée aux administrateurs.

Election au conseil d'administration<sup>1</sup>.

Election du président du conseil d'administration.

## Verre de l'amitié

---

<sup>1</sup> Pour être éligible au conseil d'administration : il faut, être majeur et membre du **Liège mosan** depuis au moins trois ans. Sont éligibles les parents d'enfant mineur, nageant au club depuis au moins 3 ans.